

Le journal de La Courneuve

regards

8-Mai-1945

La Ville et la RATP commémorent la Libération.

P.11



N° 427 du jeudi 30 avril au jeudi 14 mai 2015



Conter fleurette

P.8

PARC GEORGES-VALBON
Interview. Le maire Gilles Poux donne son avis.

P.4

EMPLOI
Un programme pour le soutien aux entreprises

P.6

ENFANTS ET SENIORS
Sport ou loisirs, des activités pour être ensemble.

P.12

ANCIEN COMBATTANT
Jacques Le Sergent, se bat pour la paix et pour la mémoire.

P.16

www.ville-la-courneuve.fr





Virginie Salot

Le Café citoyen est ouvert
La célèbre compagnie dionysienne Jolie Môme a célébré dans la joie et la bonne humeur l'ouverture du Café citoyen de la Maison de la citoyenneté.

En souvenir des déportés

Une commémoration au cimetière communal célébrait le 26 avril la mémoire des victimes du nazisme durant la Seconde Guerre Mondiale, en présence de Gilles Poux et de Michel Hoen, conseiller municipal chargé des cérémonies commémoratives et des anciens combattants.



Fabrice Gaboriau



V. S.

Paroles de femmes

Une installation vidéo proposait de découvrir les récits de vie du groupe de paroles La Voix des femmes à la Maison de la citoyenneté, en partenariat avec les associations Les Yeux de l'Ouïe et l'Association des ressortissants de la Boucle du Niger en France.

SUPPRESSION DU LATIN AU COLLÈGE



Soulcié / Iconovox



V. S.

4500 m²

C'est la superficie du nouvel hypermarché primeur O'Marché Frais qui vient d'ouvrir ses portes au 171, avenue Paul-Vaillant-Couturier.

Leçon de photo

Un atelier photographie sur le thème de l'amitié filles-garçons était animé par la photographe Anna Rouker, du 21 au 24 avril, à la médiathèque de la Maison de l'enfance.



V. S.



F. G.

Les touristes visitent notre ville

Organisée par Plaine Commune, la balade urbaine sur les attraits méconnus de La Courneuve a attiré de nombreux touristes, le 18 avril.

À MON AVIS



V. S.

Gilles Poux, maire

Comment réagissez-vous face au drame des migrants en Méditerranée ?

« Quelle preuve accablante, s'il n'en fallait qu'une, que notre monde va mal ! Un drame humain transformant la Méditerranée en vaste cimetière. J'éprouve tout à la fois de la compassion et de la colère : de la compassion face à ces drames qui se répètent inexorablement sous nos yeux ; de la colère face aux institutions, à la Communauté européenne. La Communauté européenne ne peut pas continuer à ignorer que ces enfants, ces femmes, ces hommes qui s'entassent sur des navires de fortune, essaient de sauver leur vie en échappant aux guerres, aux persécutions, aux crises économiques, aux conséquences du réchauffement climatique. J'ai en tête les mots de l'écrivaine sénégalaise Fatou Diome qui rappelle que "le laisser-mourir ne dissuade personne car celui qui considère que sa vie ne vaut rien n'a peur de rien, et sa force est inouïe". Les trafiquants ont bien retenu les leçons du libéralisme en pratiquant la marchandisation de la détresse humaine et de l'espoir de mieux vivre ailleurs. C'est insupportable.

Y a-t-il des solutions et lesquelles ?

Cette tragédie nécessite une réelle mobilisation internationale sous égide de l'ONU. La priorité immédiate est de sauver les vies, en mobilisant des moyens sans précédent en Méditerranée. Mais soyons clairs : les États européens, notamment la France, ont une responsabilité particulière. On ne peut pas intervenir militairement en Libye, en Syrie, en Irak sans se préoccuper du sort des populations. On ne peut pas intervenir économiquement, exiger des traités de libre-échange et des plans d'austérité sans se préoccuper des conséquences pour les populations. Et on ne peut faire l'impasse sur des siècles de politiques coloniales qui ont vidé le continent africain et le Proche et le Moyen-Orient de leurs richesses, de la maîtrise de leurs ressources, de la liberté de leurs habitants en se rendant complices de régimes autoritaires. J'ai la conviction que la France doit demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour lutter contre les inégalités sociales et économiques, en respectant la promesse faite d'une aide publique équivalente à 1 % du Produit intérieur brut.

L'actualité du monde, c'est aussi le séisme au Népal...

C'est en effet une tragédie d'une tout autre nature, mais qui appelle aussi notre solidarité. Nous sommes en train de l'organiser avec les associations, le Secours populaire, et je demanderai à notre conseil municipal de voter une subvention d'aide exceptionnelle. »



Virginie Sabot

Gilles Poux, le maire, s'engage pour que l'avis des Courneuviens soit entendu et pour que le parc s'ouvre enfin à la ville.

Interview du maire

« Je défends une ouverture du parc, et non sa privatisation »

Le gouvernement, par le biais d'une Opération d'intérêt national, veut imposer la construction de dizaines de milliers de logements dans le parc Georges-Valbon et dans la zone industrielle Jean-Mermoz. Le maire s'oppose à un projet qui dessaisirait les élus et la population de toute décision, sur un territoire qui produit déjà beaucoup de logements.

REGARDS : Comment avez-vous pris connaissance de l'Opération d'intérêt national projetée par le gouvernement, s'inspirant de la réflexion de l'architecte Roland Castro sur le parc Georges-Valbon, avec à la clé la construction de 24 000 logements ?

GILLES POUX : Roland Castro, sollicité par Nicolas Sarkozy dans la continuité du travail des ateliers du Grand Paris, proposait un projet d'aménagement du parc de La Courneuve – l'un des trois plus grands de Paris et sa proche banlieue, avec Boulogne et Vincennes – avec la volonté d'en faire un nouveau pôle de centralité d'Ile-de-France. Aujourd'hui, le plan de mobilisation pour le logement lancé

par le gouvernement, qui prévoit la construction de 70 000 habitations sur dix ans, peine à avancer. Le projet Castro est ressorti des tiroirs dans le cadre des Opérations d'intérêt national (OIN). C'est ainsi que les élus des villes limitrophes du parc, du conseil général et du conseil régional ont été convoqués en urgence par l'aménageur désigné par l'État pour suivre ces OIN multisites. Là, j'ai appris que deux OIN concernaient notre ville : l'une au parc (24 000 logements) et l'autre sur la zone industrielle Mermoz (8 000 logements).

R : Quelle a été votre réaction ?

G.P. : S'il est certain que la question de l'insertion du parc dans la

ville se pose depuis longtemps du fait de sa configuration coupée du territoire entre l'autoroute A1, la nationale N301 et la route départementale D14, il est hors de question de faire une OIN sur ce territoire qui concourrait à dessaisir les autorités locales et la population de tout pouvoir de décision. D'autant que le projet mangerait 80 hectares de la partie historique du parc. Quant à Mermoz, cette zone doit rester industrielle... C'est en ces termes que je me suis exprimé lors de la réunion.

R : Vous reconnaissez pourtant que le parc est aujourd'hui difficile d'accès, sans réelle passerelle avec la ville. Quelles seraient les solutions ?

G.P. : Ma préoccupation n'est pas tant de construire du logement que de regarder comment ce formidable poumon vert que représente le parc pourrait être plus accessible. Ce que je défends aujourd'hui, c'est une ouverture du parc, et non sa privatisation comme le projet d'OIN le préconise.

R : Concrètement, quelle est la différence ?

G.P. : La différence, c'est de se dire que l'autoroute A1 pourrait être enfouie ou recouverte, avec un enjambement qui débouche sur le parc. C'est de penser que la nationale N301 et les entrées de bretelles d'autoroute pourraient



QU'EST-CE QU'UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL ?

Dans une OIN, opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur, c'est l'État et non la commune qui délivre les autorisations d'occupation des sols, et en particulier le permis de construire. Mardi 14 avril, Manuel Valls revenait sur l'idée de la construction pharaonique de logements (24 000 pour 90 000 habitants) dans le parc Georges-Valbon, baptisé par certains « Central Park à la francilienne », dans le cadre de l'une de ces OIN. Un projet fortement critiqué, qui se bâtirait dans un parc classé Natura 2000.



Une vue 3D du projet d'urbanisme de Roland Castro pour le parc Georges-Valbon.

être retravaillées. Dans ce cadre, la construction de logements peut être envisagée sur les franges, comme autour de la gare de la Tangentielle. Mais nous sommes ici dans une opération d'aménagement, d'insertion, de complémentarité, et non dans celle qui risquerait de grignoter 80 hectares sur les 400 hectares du parc.

R : Le gouvernement doit se décider en septembre. D'ici-là, quelles seront vos actions ?

G.P. : J'ai écrit une lettre de contestation au Premier ministre* et nous allons informer les citoyens. Nous souhaitons, tout comme Plaine Commune, que l'État revienne à

la raison, d'autant que nous nous sommes déjà engagés dans ce plan de mobilisation pour le logement. Avec Plaine Commune, nous avons signé un contrat de développement avec l'État pour œuvrer à la construction de 4 200 habitations par an. Et nous tenons nos engagements. Nous sommes le territoire le plus dynamique dans ce domaine de la région Ile-de-France. Alors nous n'accepterons pas d'opérations coup-de-poing, à l'image de ce qui a été fait dans les années 60, lorsque le préfet de Paris a imposé la construction de 4 000 logements à La Courneuve.

● Propos recueillis par Nadège Dubessay
*à lire sur www.ville-la-courneuve.fr

L'ACTUALITÉ

Sinistre

L'incendie de trop

Le vendredi 17 avril, les flammes ont dévasté un entrepôt de textile de la zone industrielle Jean-Mermoz. Le maire exige un contrôle accru de ces gigantesques lieux de stockage.



En trois ans, c'est le troisième entrepôt qui prend feu à La Courneuve.

L'incendie s'est déclaré peu avant 14h, entraînant de fortes perturbations sur le RER B et l'autoroute A86. Six heures plus tard, les pompiers parvenaient enfin à le maîtriser. Mais il aura fallu attendre le lundi suivant pour que les derniers foyers soient enfin éteints. Sous-loué à 36 grossistes en textile d'Aubervilliers, l'entrepôt de 12 000 m² a désormais l'apparence d'un squelette réduit en cendres. Si les causes de ce sinistre, évalué à 40 millions d'euros, sont encore inconnues, plusieurs hypothèses sont envisagées : incendie criminel, mégot mal éteint, court-circuit... Les experts trancheront. Mais ce qui préoccupe Gilles Poux, c'est qu'il s'agit du troisième entrepôt ravagé par un incendie en seulement trois ans à La Courneuve, après un bâtiment de 20 000 m² à proximité du stade Géo-André en février 2012 et un autre de 4 000 m² dans la zone Mermoz en mai 2014. C'est la raison pour laquelle le maire a envoyé un courrier au préfet de Seine-Saint-Denis le 20 avril : « Il apparaît aujourd'hui évident et nécessaire de renforcer les contrôles sur ce type d'entrepris et de locaux dont l'activité

peut s'avérer dangereuse. Il est indispensable d'obliger les propriétaires et les loueurs à mettre aux normes ces anciens bâtiments industriels ayant eu auparavant une autre destination. » Le maire fait allusion au fait que de nombreux investisseurs ont réaménagé à la va-vite d'anciens entrepôts de ferrailleurs. Et il met le doigt sur la nocivité de l'air en rappelant dans le courrier que « la pollution liée aux fumées a touché de plein fouet » les Courneuvien. Le porte-parole de l'association Robin des Bois avait lui aussi évoqué la toxicité de cette fumée en pointant dans *Le Parisien* « la combustion à l'air libre de ces biens importés de Chine, qui dégage un panache chargé de particules toxiques, de métaux lourds, d'hydrocarbures et de dioxine. » Telles sont les raisons pour lesquelles le maire exige une intervention des services de la préfecture afin de contrôler l'ensemble des bâtiments et entrepôts des zones d'activités de la ville. Tout en demandant un état des lieux des installations classées pour la protection de l'environnement. Pour éviter « qu'un drame, humain celui-là, ne se produise dans l'avenir ». ● Julien Moschetti

Entreprendre

Des conseils de pros

L'appel à candidatures du programme CréaRif Développement 2015 a été lancé le 8 avril à la pépinière d'entreprises pour favoriser la croissance des jeunes sociétés du territoire.

Preuve de l'importance du CréaRif, Jean-Paul Huchon, le président de la Région Ile-de-France, avait fait le déplacement. Porté par l'Agence pour la diversité entrepreneuriale (Adive), le programme a déjà permis de soutenir 100 entrepreneurs lors de sa première édition l'année dernière. De quoi s'agit-il exactement? D'un projet d'accompagnement économique qui permet à de jeunes entreprises de bénéficier gratuitement de l'expertise et d'un réseau de partenaires institutionnels (CDC, DRJSCS, CGET), de grandes entreprises (BNP, Institut du mentorat entrepreneurial), de cabinets de conseil de renom (Accenture, Bain & Company, KPMG) et de grandes écoles de management (HEC et Novancia). « *Les sociétés sélectionnées sont auditées gratuitement par des cabinets de conseil qui identifient leurs ressources avant de leur faire des préconisations stratégiques*, explique Majid El Jarroudi, délégué général de l'Adive. À titre d'exemple, un entrepreneur désireux de structurer son service RH pourra profiter des avis du DRH d'une grande multinationale. » Les missions principales du programme CréaRif? Mettre en relation les entreprises, faciliter les rencontres avec les acheteurs potentiels et proposer des ateliers de formation aux entrepreneurs. Installé à la pépinière d'entreprises, le



Le lancement de CréaRif 2015 a réuni des personnalités, dont Jean-Paul Huchon (à gauche).

fondateur de Muse D. Territoires, un cabinet d'études et de conseil spécialisé dans le développement durable des quartiers, Ahmed Bouzouaid a bénéficié du programme l'année dernière: « *Nous avons prouvé la viabilité de notre modèle économique depuis cinq ans, mais nous désirions changer d'échelle pour développer des projets ambitieux. CréaRif nous donne les moyens de nos ambitions. On s'appuie sur l'expertise de sociétés expérimentés.* » L'entrepreneur a par exemple été parrainé par Pierre-Yves Durand, qui a occupé des postes à hautes responsabilités dans des multinationales. Son éclairage d'expert a permis d'affiner la stratégie marketing

de Muse D. Territoires. Si bien qu'Ahmed Bouzouaid a décidé de se repositionner un peu plus vers le secteur privé. « *Toutes ces entreprises nous prennent sous leur aile pour accélérer notre développement, affirme-t-il. Ces réussites profiteront à leur tour aux grands groupes car nous faisons partie du même écosystème. Nous leur apporterons par exemple une souplesse de fonctionnement et un savoir-faire qui ne fait pas partie de leur ADN.* » Cette stratégie gagnant-gagnant profite donc à tous les acteurs économiques de la région. ● Julien Moschetti

Inscrivez-vous au programme avant le 30 septembre sur www.crearif-developpement.fr

Scolarité

Fini la rentrée des clashes

La nouvelle permanence de l'association Coparenf à la Maison pour tous Youri-Gagarine propose une aide à la parentalité.

Enfants perturbateurs, mauvais résultats scolaires, exclusions... Telles sont les raisons qui poussent les parents d'élèves à venir frapper à la porte de Coparenf. Spécialisés dans l'aide à la parentalité, les bénévoles de l'association font en sorte de favoriser le dialogue entre les parents, les enfants et le corps professoral. Coparenf travaille à la médiation entre les trois parties. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser et de familiariser les parents d'élèves au fonctionnement de l'Éducation nationale pour restaurer leur confiance envers les

institutions. « *Ils doivent par exemple comprendre que l'école n'est pas une garderie*, explique Prisque Nkuni, la vice-présidente de l'association. *Plus ils s'impliqueront dans l'éducation de leurs enfants, plus ceux-ci auront de chances de réussir.* » L'association veille également à rétablir l'autorité de l'école « *Certains parents ont tendance à condamner les punitions de leurs enfants. Nous leur en expliquons les raisons*, poursuit-elle. *L'association se fait aussi l'avocat des enfants et des parents quand elle le juge nécessaire. Des bénévoles peuvent en cas de*

recours des parents assister aux conseils de discipline. En cas de sursis des sanctions, l'association s'engage à suivre de près les enfants et les parents. » Coparenf organise également des moments de vivre-ensemble et des sorties culturelles régulières au Louvre ou au château de Versailles. Prochain projet? La mise en place d'ateliers entre enfants, parents et enseignants dans les écoles pour « *renforcer leur complicité* ». ● J.M.

Permanences Coparenf :
- lundi de 14h à 17h et jeudi de 9h30 à 12h, à la Maison pour tous Youri-Gagarine
- mercredi sur rendez-vous au 06 13 20 25 15, au 11, avenue des Tilleuls

EN BREF

Amiante: une victoire



Virginie Saïot

C'est une excellente nouvelle pour Henri Boumandil (portrait *Regards* n° 424) et toutes les victimes de l'amiante. La cour d'appel de Paris vient de reconnaître une deuxième fois la faute inexcusable de Cegelec SAS, issue du démantèlement d'Alstom. Le tribunal a donné raison à l'ancien employé du groupe qui sera donc indemnisé pour ses deux maladies liées à l'amiante: les plaques pleurales et l'asbestose. La cour d'appel de Paris a prononcé la majoration de la rente maladie professionnelle au taux maximum et fixé l'indemnisation des préjudices à hauteur de 10000 euros pour les souffrances endurées et 2000 euros pour le préjudice d'agrément. La fin d'un véritable marathon judiciaire démarré en 1987.

Les Restos du cœur déménagent



V. S.

L'antenne s'installe dans ses nouveaux locaux au 33, rue Beauvils à partir du 11 mai. Merci de vous rendre sur place pour les inscriptions à la campagne d'été. Enfin, l'équipe des Restos du cœur est toujours à la recherche de bénévoles: un homme pour réceptionner les marchandises et faire la mise en rayon. Mais aussi une autre personne pour s'occuper de l'administratif et de la distribution.

Pour plus d'informations, contactez le 01 48 37 30 33.

Attention aux ponts

Le services administratifs seront fermés les vendredis 1^{er} et 8 mai, et le lundi 25 mai. Le Pôle administratif sera fermé les samedis 2, 9 et 23 mai.

Israël-Palestine

Deux peuples, un État

Auteur d'un manifeste *Pour les Palestiniens*, Rony Brauman poursuit plus que jamais son engagement en faveur de ce peuple. Il sera le 6 mai, à la Maison de la citoyenneté, pour une rencontre-débat organisée par l'association La Courneuve-Palestine.

Il y a d'abord la Shoah et dans la foulée, la création de l'État d'Israël considérée comme compensation aux horreurs commises pendant la Seconde Guerre mondiale. Compensation facile puisqu'elle se fait au détriment non pas de ceux qui ont commis les atrocités, mais de ceux – les Palestiniens – qui n'avaient rien fait. » Loin du prêt-à-porter médiatique, dans un souci constant de clarté et de pondération, Rony Brauman met en lumière, dans son dernier essai, *Pour les Palestiniens – Manifeste*, la situation d'apartheid vécue par ce peuple. À ses côtés, neuf personnalités témoignent de la réalité de l'occupation israélienne et de l'espoir qui perdure tout de même.

Le Mandela palestinien

Ancien président de Médecins sans frontières (de 1982 à 1994), né le 19 juin 1950 à Jérusalem, ce docteur en médecine tropicale et chroniqueur au magazine *Alternatives internationales*, n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il compare

ainsi Marwan Barghouti, le leader palestinien emprisonné actuellement dans les prisons israéliennes, avec le président sud-africain Nelson Mandela : « Ce qui m'impressionne chez Marwan Barghouti, comme chez Mandela, c'est ce mélange de hauteur de vue politique et de courage physique, d'engagement personnel à s'exposer jusqu'au bout. C'est aussi, poursuit-il, cette gestion très fine de la violence à laquelle jamais, ni l'un ni l'autre n'ont renoncé mais qu'ils ont su contenir pour ménager une ouverture politique. Voilà tout ce qui les rassemble et qui fait de Mandela et de Barghouti de grands hommes d'État. » Et c'est à contre-courant des poncifs médiatico-politiques que Rony Brauman estime qu'une solution de paix en Palestine ne se trouvera que dans le cadre d'un seul État. « Le processus de paix d'Oslo, commencé en 1993, avec l'idée d'un deuxième État, n'a finalement, servi qu'à réduire la liberté de circulation des Palestiniens. La séparation entre les deux peuples, qui devait



Un homme engagé pour la cause des droits humains.

mener les Palestiniens à l'émancipation, les a finalement conduits à une situation d'apartheid du fait de la colonisation israélienne ininterrompue. Aujourd'hui, il n'y a plus d'espace territorial viable pour un État palestinien, et moins encore avec le mur,

les grands checkpoints... De plus, l'impasse n'est pas seulement géographique, elle est aussi temporelle. Les perspectives d'avenir des Palestiniens sont autant bouchées que leurs propres routes. C'est pour cela que je ne crois plus en la formule "deux peuples, deux États", tant vantée par une certaine gauche occidentale, qui est désormais devenue chimérique. » Et il imagine plutôt une fédération inspirée du modèle suisse et évoque un partage politique. « Ce sont les zones israéliennes dites de sécurité qui forment l'essentiel de la superficie des terres palestiniennes occupées. Qu'elles soient démantelées, et une coexistence territoriale devient possible. Mais si Barghouti est le Mandela palestinien, quel homme ou quelle femme d'État pourrait être le De Klerk israélien ? » ● **Éric Bacher**

• **Rencontre-débat « Israël-Palestine, sortir de l'apartheid »** avec Rony Brauman, mercredi 6 mai, à 18h30, à la Maison de la citoyenneté, organisée par l'association La Courneuve-Palestine.

• **Pour les Palestiniens – Manifeste**, de Rony Brauman, aux éditions Autrement, oct. 2014, 19€.

Commémoration

167 ans de liberté

Du 5 mai au 6 juin, la municipalité, les services communaux et les associations s'unissent pour commémorer l'abolition de l'esclavage et pour honorer les victimes.

Tout a été fait pour que l'esclavage soit oublié, chassé de la mémoire, affirme Marcel Dorigny, historien spécialiste du sujet. *Mais heureusement le réveil mémoriel est dans une dynamique telle, que, à part quelques voix, personne n'est contre la commémoration de son abolition.* » À La Courneuve, grâce à diverses associations en partenariat avec les services municipaux, l'abolition de l'esclavage sera fêté comme il se doit.

5 MAI Café citoyen autour de la question de l'esclavage, à 14h, au local Africa, 1, rue Joliot-Curie.

7 MAI L'association Kréyol propose un spectacle sur le témoignage d'une femme noire, Mary Prince, qui se remémore sa révolte contre les humiliations physiques et psychologiques des négriers, à 20h30, à l'espace jeunesse Guy-Môquet.

10 MAI Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage, avec

l'inauguration des plaques réalisées par les élèves du lycée professionnel Denis-Papin et conçues par des associations et des habitants du groupe de travail « Mémoire et Esclavage », accompagné par l'historien Marcel Dorigny, à 11h30, au mail de l'Égalité.

13 MAI Réalisation d'une fresque murale éphémère proposée par le service Jeunesse, à 15h, sur le terrain de proximité Verlaine.

19 MAI L'historien Marcel Dorigny sera interviewé par Michaël Naïnan, de l'association Kréyol, à 19h, à la Maison de la citoyenneté.

20 MAI Séances de contes, à 15h, à la médiathèque Aimé-Césaire.

22 MAI Échanges sur la thématique de l'esclavage moderne, à 12h au local Africa, 1, rue Joliot-Curie.

22 MAI Conférence-débat sur l'histoire de Haïti, à la Maison de la citoyenneté, à 18h30.

26 MAI Café citoyen et dégustation de fruits exotiques, de 12h à 14h, à la Maison de la citoyenneté.

27 MAI Le Conseil communal des enfants organise une projection-échanges sur la vie quotidienne des enfants haïtiens, de 14h à 16h, à la Maison de la citoyenneté.

27 MAI Les espaces Jeunesse de la Tour et Edgar-Quinet proposent d'échanger sur l'esclavage moderne à travers la diffusion de courts métrages, à 16h, à la Maison de la citoyenneté.

28 MAI L'association Ahphad nous fera découvrir la gastronomie haïtienne, à 12h, à la Maison de la citoyenneté.

29 MAI Les mots dans l'escalier/Kafé Pawol, à 19h, à la Maison pour tous Youri-Gagarine.

30 MAI L'association Landykadi proposera une lecture de textes d'Aimé Césaire, à 16h, à la médiathèque du même nom.

6 JUIN Contes en musique par Magguy Faraux accompagnée de l'association Kréyol, à 15h, à la médiathèque Aimé-Césaire. ● **E.B.**



Service Communication: Farid Mahiedine

Allons voir

Avec l'arrivée des beaux jours, la végétation reprend ses droits. Les jardiniers de Plaine Commune œuvrent à l'entretien des espaces verts et vous donnent quelques conseils d'expert.

Le printemps est là et avec lui, une irrésistible envie de vert, de flâner dans les parcs ou de fleurir son balcon. Pas besoin d'aller bien loin, La Courneuve offre des bulles d'oxygène ici et là. Le parc Georges-Valbon s'impose d'emblée, véritable poumon de la Seine-Saint-Denis. Sa présence incontournable dans le paysage ne doit cependant pas masquer les 45 hectares d'espaces verts gérés par Plaine Commune. Là, 31 jardiniers œuvrent sur 150 sites d'intervention : squares, parcs, groupes scolaires, voirie... sans oublier les deux petits nouveaux : le parc Liberté, anciennement Raymond-Poincaré, et les jardins Carême-Prenant, rue Edgar-Quinet.

Au cœur de la ville, ces deux espaces totalisant 2 hectares seront livrés très prochainement et inaugurés le 13 juin. Le premier, modulable, accueillera notamment des manifestations municipales telles la patinoire en hiver et La Courneuve Plage en été. Quant au second, il permettra aux habitants de se partager une cinquantaine de parcelles pour cultiver légumes et fleurs.

Côté voirie, le service Espaces verts travaille d'arrache-pied sur la plantation d'arbres d'alignement et sur l'élagage. « En tout, cela représente 2 000 arbres, et 130 plantés par an en renouvellement ou en nouvelles plantations », précise Aurélien Amiel, responsable du service. Une autre équipe prépare toutes les plantes annuelles qui seront mises en terre dès le 10 mai. Il faut aussi tailler les haies en bordure de rues, celles

des petits parcs et des squares, et anticiper l'arrivée des mauvaises herbes. « Dans le cadre du plan éco-phyto, nous n'utilisons plus aujourd'hui aucun produit phytosanitaire dans les parcs et jardins grâce à une nouvelle organisation et à l'usage de matériaux naturels », précise Aurélien Amiel. Par exemple, les déchets produits par l'élagage sont désormais valorisés et utilisés comme paillage, plutôt que d'être évacués en décharge par des camions à moitié vides. Des paillages naturels visibles notamment sur toute la haie du tramway. Écorces de lin ou coques de cacao font également l'affaire. « L'idée est aussi d'accepter l'herbe et la manifestation spontanée de la nature en ville », assure le responsable des espaces verts.

« Nous n'utilisons aujourd'hui plus aucun produit phytosanitaires dans les parcs et jardins »

Et depuis plusieurs années déjà, Plaine Commune s'efforce de réduire l'emploi des phytosanitaires, avec des seuils d'acceptation de 10 à 30 % d'enherbement. Mêmes efforts sur la voirie, avec un parcours chimique largement réduit. « Nous avons diminué de plus de 60 % l'emploi d'herbicides lessivables, certes, mais qui pouvaient aussi partir dans les réserves d'eau. »

Et si l'envie vous prend d'agrémenter vos



Paillage, ici au square de l'Hôtel de ville, production dans les serres municipales, taille des bosquets

balcons, Aurélien Amiel vous conseille de prévoir vos plantations aux alentours du 10 mai, dans une terre végétale de bonne qualité nourrie de terreau pour les plantes annuelles et de compost pour les arbustes. « Toute une gamme de plantes annuelles se prête très bien à de petits volumes de terre, quelque soit leur exposition, ombre, mi-ombre ou soleil », explique-t-il. Ainsi, une impatience appréciera davantage l'ombre alors qu'un rudbeckia se plaira mieux au soleil. « Ce sont des fleurs faciles à planter, sans difficulté d'entretien, et qui

résistent très bien aux maladies. » À l'extérieur, c'est aussi le cas de plantes plus structurantes, aux volumes plus imposants, comme les aloccas ou oreilles d'éléphant à grand feuillage vert, même s'il « faut faire un peu attention à l'arrosage ». Enfin, Aurélien Amiel déconseille les grandes surfaces pour l'achat des plantations. Mieux vaut selon lui privilégier les jardinerie et les pépiniéristes locaux. En juin, débutent les inscriptions du concours des balcons et maisons fleuris. Alors chiche ! ●

Nadège Dubessay

si la rose...



Virginie Salot & Willy Vainqueur

s, arrosage, les agents des espaces verts ne lésinent pas pour embellir notre ville.

DU CÔTÉ DE LA COURNEUVE FLEURIE

Les dahlias referont leur apparition en ville et intégreront leur nouveau domicile à l'espace Carême-Prenant. Environ 1 000 tubercules seront plantés sur 1 000 m². L'association de La Courneuve fleurie organise une vente promotionnelle de fleurs la dernière semaine d'avril, histoire de lancer le concours local des balcons et maisons fleuris. Bégonias, géraniums, œillets d'Inde, impatiences et plantes aromatiques vous attendent. L'association rappelle que La Courneuve, qui se distingue déjà par le label «trois fleurs», pourrait en obtenir une quatrième grâce à la participation des particuliers. ●

Jardin du dahlia, 10 bis, rue Edgar-Quinet.
Pour tout renseignement : 06 03 55 09 12.

60 000
plantes annuelles,
45 000 plantes bi-annuelles
et 20 000 bulbes sont produits
dans les serres de la Ville.

Appel à candidatures

Un retour à la terre ?

À Carême-Prenant, nouvel espace vert de plus de 10 000 m², des parcelles de 25 m² sont proposées aux Courneuviens.

Vous avez envie de bêcher, sarcler, arroser et récolter carottes, radis ou navets ? La Courneuve et Plaine Commune lancent un appel à projets destiné à attribuer des parcelles de terrain cultivable à des citoyens courneuviens de tous les quartiers. Chacun et chacune peut se porter candidat, soit seul soit en groupe, en téléchargeant un formulaire sur www.ville-la-courneuve.fr ou en le retirant à l'accueil du Pôle administratif, de l'Hôtel de ville, ou dans les Boutiques de quartier et les Maisons pour tous. Les candidats ont jusqu'au 25 mai 2015 pour déposer leur formulaire à l'accueil du Pôle administratif ou de l'Hôtel de ville. Les bénéficiaires des parcelles seront désignés par tirage au sort lors de l'inauguration de ce nouvel espace vert, le 13 juin. ●



Virginie Salot

UN PEU D'HISTOIRE

Aux racines des jardins

L'impasse Carême-Prenant n'a pas toujours été une impasse, puisque cette voie menait auparavant au château de Sainte-Foy qui se trouvait à l'emplacement actuel d'Eurocopter. C'est le cœur ancien du village où les maisons des bourgeois parisiens côtoyaient celles des cultivateurs. Les jardins actuels, qui existent sous cette forme depuis le XVIII^e siècle au moins, étaient auparavant des champs couverts de gros légumes produits par la célèbre Plaine des Vertus. Certains murs figurent sur les plans depuis cette époque. ● Jean-Michel Roy

Logement

Non aux expulsions

Le maire Gilles Poux a pris un arrêté pour empêcher les expulsions locatives. Cette démarche a permis des avancées législatives qui restent à confirmer. Pour protéger les familles frappées par la crise, deux autres arrêtés ont été pris pour éviter coupures d'eau, de gaz et d'électricité.

Le maire de La Courneuve a signé début mars un arrêté contre les expulsions locatives qui ont repris à grande échelle depuis le 1^{er} avril. De nombreuses familles de la ville sont dans l'angoisse de se retrouver à la rue sans aucune solution de relogement. Généralement frappées par un accident de la vie (perte d'emploi, divorce, accident, maladie, etc.), elles se trouvent fragilisées, perdent pied et ne parviennent pas à remonter la pente. Et il est urgent d'agir afin de leur permettre de maîtriser de nouveau leur situation.

Ces dernières années, Gilles Poux et ses collègues de Stains, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villetaneuse, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Montreuil, Bagnolet, Bondy, Villepinte, Tremblay-en-France et Sevrans ont régulièrement signé ce type d'arrêtés. Avec pour ambition commune de faire cesser ces pratiques. Une mobilisation rendue nécessaire

par le quasi-doublement du nombre d'impayés de loyers pendant la décennie. Parallèlement, les expulsions locatives avec intervention des forces de l'ordre sont passées de 5 500 en 2001 à 12 000 en 2011 à l'échelle de France. La Seine-Saint-Denis est le département le plus touché, avec un cinquième des décisions.

Les dispositifs qui existent pour aider les familles à ne pas sombrer fonctionnent mal, voire pas du tout. Ils sont complexes à appréhender pour ceux que la vie éprouve, dépendent souvent de la volonté des bailleurs (sociaux ou privés) de les activer ; et ils ne sont plus dimensionnés pour faire face à la hauteur du flux de familles en difficulté qui, crise sociale aidant, ne cesse de croître. Contestés par le préfet du département et annulés par la justice, les arrêtés anti-expulsion ont néanmoins permis que des propositions communes soient intégrées dans les dispositions législatives.



La garantie universelle des loyers, l'augmentation des aides à la pierre, le renforcement par décret de l'encadrement

des loyers, la mobilisation du contingent préfectoral et du parc privé pour le relogement des ménages reconnus prioritaires, la pérennisation des places « hivernales » d'hébergement d'urgence, etc. Ce sont autant de mesures qui figurent dans la loi Alur (Accès au logement et un urbanisme rénové) de mars 2014, dont la portée a cependant été depuis très affaiblie.

En parallèle de l'arrêté anti-expulsion et pour des motifs similaires, le maire en a pris deux autres pour éviter les coupures d'eau ainsi que les coupures de gaz et d'électricité. L'ensemble de ces arrêtés est disponible en mairie.

Par ailleurs, pour agir, un collectif de citoyens anti-expulsion est en train de se mettre en place. Une première réunion est prévue le 19 mai à 18h30 à la bourse du travail. Un numéro de téléphone est d'ores et déjà actif pour les personnes en situation d'expulsion : 07 51 96 52 75. ● Philippe Caro

TRAVAUX EN COURS

1 Rue Garibaldi

Mise en sens unique et création de contresens cyclables.

2 Rue Jean-Pierre-Timbaud

Enfouissement d'un câble HTA et réhabilitation d'un branchement électrique jusqu'au 29 mai.

3 Avenue Waldeck-Rochet

sur le pont du centre des essences : dévoiement de réseaux sur le pont du centre des essences. Le chantier se terminera en septembre.

4 Quatre-Routes

Entretien nocturne du passage souterrain de 21h à 5h. Fermeture jusqu'au 28 août.

5 Rue Edgar-Quinet

Les travaux de constructions immobilières imposent, entre le numéro 10 et 14, une circulation alternée régulée par feux tricolores pour une durée de 14 mois.

6 Jean-Vernet

Raccordement électrique des numéros 8 à 32. Début des travaux le 19 mai pour une durée de 10 jours.

7 Quatre-Routes

La démolition de l'ancienne halle du marché située entre les avenues Léline et Paul-Vaillant-Couturier est en cours.

8 Rue Anatole-France

Modernisation de l'éclairage public jusqu'au 29 mai.

9 Avenue de la République

Branchements EDF aux 61, 63, 65, 67 et 69. Les travaux se dérouleront du 11 mai au 30 juin.

10 A86

Inspection du pont parvis de la gare Transilien de 23h à 5h. Du 11 au 29 mai.

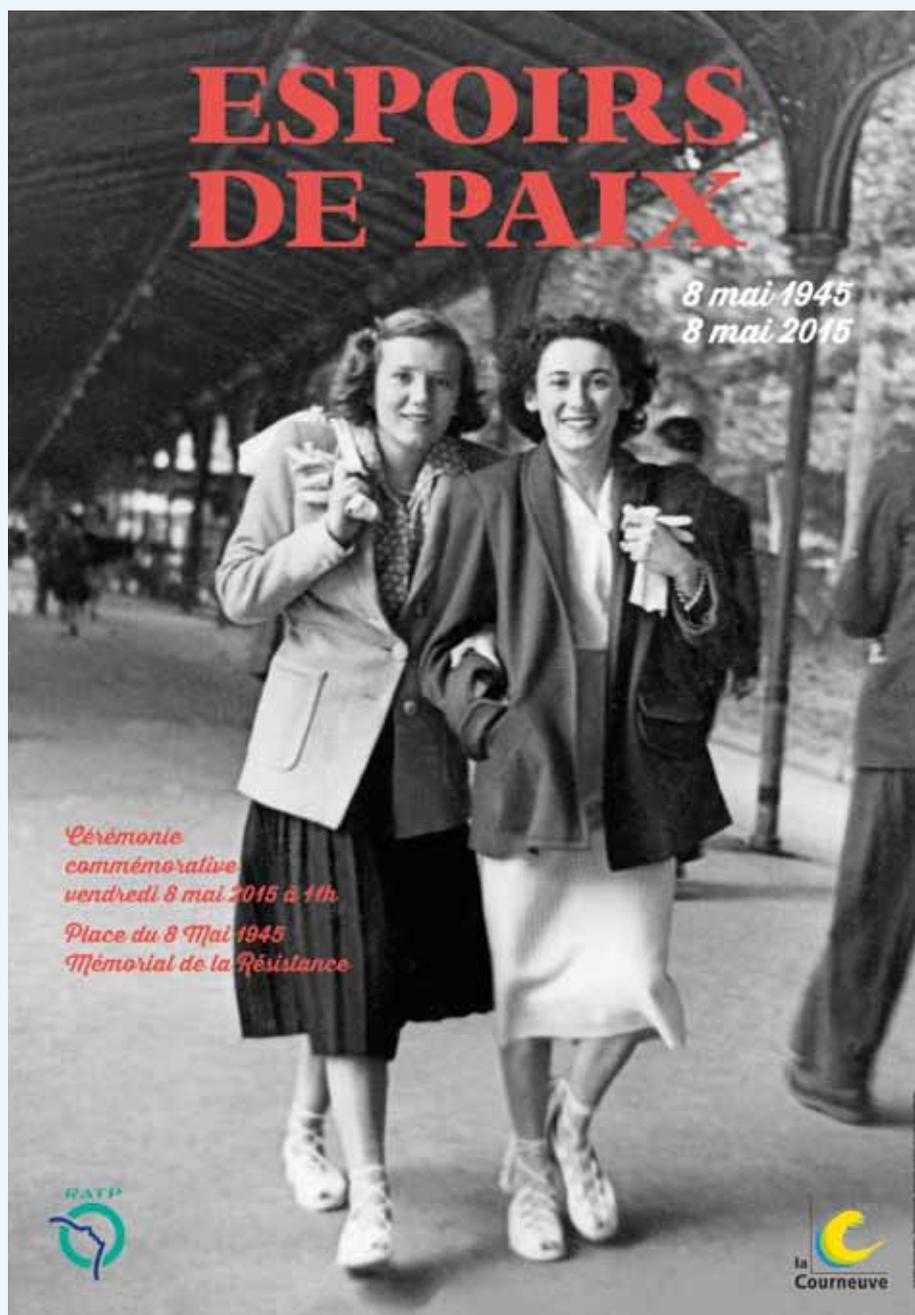


INFOS : www.ville-la-courneuve.fr

Il y a 70 ans...

La Ville de La Courneuve, en partenariat avec la RATP, commémore le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Pour célébrer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, la Ville a décidé de faire appel à l'artiste-plasticienne Sylvie Meunier, assistée par Monica Santos. Une installation éphémère sera mise en place sur la place du 8-Mai-1945 ainsi que dans la station de métro éponyme le jour de la commémoration de la capitulation allemande. Le projet s'articulera autour de l'utilisation de photographies vernaculaires, des images d'amateurs, pauvres et imparfaites, qui sont la marque de fabrique de Sylvie Meunier. Il s'agira d'un mélange de clichés du jour de la Libération (*ci-dessous*) et des années 1945-50 qui évoqueront les notions de famille, de retrouvailles, de bonheur et de paix après ces années de guerre. Ils seront imprimés sur des drapeaux accrochés aux candélabres de la place ou sur les rambardes des sorties du métro. Ce projet s'inscrit dans le devoir de mémoire. ● J.M.



La Courneuve, à l'époque

Claude Bost, 89 ans
« Les chars sont arrivés aux Six-Routes »

« J'avais 16 ans quand je suis entré à la Satam, une entreprise spécialisée dans la fabrication de pompes à essence. J'y suis resté de 1941 à septembre 1945, dans le cadre du Service du travail obligatoire. À La Courneuve, la plupart des usines travaillaient pour l'Allemagne. En août 1944, la ville a été libérée par la 2^e Division blindée du général Leclerc. Les chars sont arrivés aux Six-Routes par le boulevard Pasteur et l'avenue du général Leclerc actuelle. Puis les Américains sont arrivés à leur tour et ont occupé l'école Raymond-Poincaré. Ils nous ont donné des chewing-gums, des cigarettes, du chocolat et des capotes anglaises. Les Allemands étaient partis, mais le soir même ou le lendemain, ils ont quand même envoyé des bombes suspendues à des parachutes qui sont tombées du côté des rues de l'Abreuvoir, Edgar-Quinet ou Chabrol. Tout le monde s'est réfugié dans les abris. »

Roland Barbau, 81 ans
Liesse populaire

« Les Allemands étaient installés aux Bains-douches à proximité de l'école Paul-Doumer. C'était surtout de vieux réservistes cantonnés pour garder le secteur. Ma famille vivait juste à côté. La carte alimentaire nous permettait d'acheter de la nourriture. Les boulangers nous donnaient des bouts de pain en plus. On n'avait pas grand-chose à se mettre sous la dent mais c'était l'époque. On vivait avec ce qu'on trouvait. Mon père partait souvent faire les marchés des Quatre-Routes pour chercher un peu de nourriture. J'avais 11 ans le jour de la Libération en 1945. Je me rappelle qu'il y avait de grands bals au marché des Quatre-Routes et aux Fauvettes, un café situé en face de l'église Saint-Yves. »

● Propos recueillis par J.M.

La projection du film *Faire quelque chose*, de Vincent Goubet, série de rencontres avec les derniers résistants français de la Seconde Guerre mondiale, dont Stéphane Hessel, a été organisée par l'union locale CGT, l'association des Amis du musée de la résistance nationale de Seine-Saint-Denis et l'Arac. Elle a donné lieu à un débat sur le sens de l'engagement aujourd'hui.



À L'Étoile

Tous les films du 30 avril au 13 mai
1, allée du Progrès - Tramway Hôtel-de-ville.
Tous les films sur répondeur
au 01 48 35 23 04.

INFOS : www.ville-la-courneuve.fr

D Soirée découverte, tarif unique 3 €
J Film Jeune public
Prix : Tarif plein : 6 € / tarif réduit : 5 € /
abonné adulte : 4 € / abonné jeune, groupes,
associations : 2,50 € / pour tous le mercredi : 5 €.
Séance 3D : +1 €. Les événements et séances
spéciales : tarif unique 3€ + 1€ : séance 3D

J Pourquoi j'ai pas mangé mon père

France, 2015, 1h35. De et avec **Jamel Debbouze**.
Jeu. 30 à 14h30, sam. 2 à 14h30 (3D) et 20h30
(3D), dim. 3 à 14h30, mar. 5 à 18h30, mer. 6
à 18h30 (2D), ven. 8 à 12h (3D) Ciné dej' **D**,
mar. 12 à 20h30 (2D).

Le Journal d'une femme de chambre

France, 2015, 1h35. De **Benoît Jacquot**.
Sam. 2 à 16h30, dim. 3 à 16h30, lun. 4
à 18h30, mar. 5 à 20h30.

Hacker

États-Unis, 2014, 2h13. De **Michael Mann**.
Jeu. 30 à 16h30 (VF), sam. 2 à 18h15 (VO),
lun. 4 à 20h30 (VO) **D**.

EXPOSITION DE DOV MELLOUL

Bascule

France, 2013, 13mn. De **Renato Ferreira**
et **Dov Melloul**. Jeu. 7 à 18h30.
La projection sera suivie du vernissage
de l'exposition. Entrée libre.

D Shaun le Mouton

Grande-Bretagne-France, 2015, (VF), 1h25.
De **Mark Burton** et **Richard Starzak**.
Mer. 6 à 14h30, ven. 8 à 14h30, sam. 9
à 14h30, dim. 10 à 14h30.

Indian Palace – Suite royale

Grande-Bretagne, 2014, VF, 2h03. De **John Madden**.
Mer. 6 à 16h30, ven. 8 à 18h30, sam. 9
à 20h30, dim. 10 à 16h30.

Taxi Téhéran

Iran, 2014, VO, 1h22. De **Jafar Panahi**.
Mer. 6 à 20h30, ven. 8 à 16h30, sam. 9 à
18h30, lun. 11 à 20h30 **D**, mar. 12 à 18h30.

Citizenfour

États-Unis, 2014, VO, 1h54. De **Laura Poitras**.
Ven. 8 à 20h30, sam. 9 à 16h30,
lun. 11 à 18h30.

J En route !

États-Unis, 2015, 1h34, VF, 2D, 3D. De **Tim Johnson**.
Mer. 13 à 14h30.

Jamais de la vie

France, 2014, 1h35. De **Pierre Jolivet**.
Mer. 13 à 16h30.

Sea Fog – Les Clandestins

Corée du Sud, 2014, VO, 1h51. De **Sung Bo Shim**.
Mer. 13 à 18h30.

Big Eyes

États-Unis, 2014, VO/VF, 1h46. De **Tim Burton**.
Mer. 13 à 20h30 (VO) + court métrage
Bascule (de **Renato Ferreira** et **Dov Melloul**,
France, 2013, 13 mn).

Rencontre des générations

Un petit coup de jeune

Deux classes de CE2 de l'école Charlie-Chaplin participent à un atelier
« Développement durable » avec les résidents de l'Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



Virginie Salot

Au cours du mois de juin, les créations de l'atelier intergénérationnel seront exposées à l'Ehpad, puis à l'école Charlie-Chaplin.

L'ambiance est studieuse dans le réfectoire de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), ce 7 avril. Comme tous les quinze jours depuis le mois d'octobre, deux classes de CE2 de l'école Charlie-Chaplin viennent participer à tour de rôle à un atelier d'arts plastiques avec les résidents. Par groupe de trois enfants et une personne âgée, ils réalisent des créations à partir de boîtes en carton, de bouteilles en plastique, de papier ou encore de boîtes de conserve. « Bref, avec tout ce qui est destiné à être jeté », précise Princess, très appliquée à rassembler le matériel nécessaire à sa création. Aujourd'hui, l'objectif est de fabriquer un bonhomme à partir d'un croquis imaginé par les

écoliers eux-mêmes. Chabane, 80 ans, est très fidèle à ces rendez-vous. « Les enfants apportent leur gaieté à la maison de retraite. C'est vivant et ça fait un bien fou. » De son fauteuil roulant, il n'hésite pas à donner de précieux conseils en découpe et en collage aux artistes en herbe. « Après tout, j'en ai fait plus d'un quand j'étais tout jeune, alors je peux donner un coup de pouce ! » À la table d'à côté, la question qui fait débat est « plutôt papier ou plutôt pailles pour faire les cheveux ? » Henriette, 70 ans, aime bien « ce petit plus qu'apportent ces après-midi avec les enfants. D'abord ça nous fait réfléchir et interagir, ensuite la jeunesse, c'est toujours frais et plaisant ». Très attentionnés, certains enfants mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage. Comme Valentine, qui montre gentiment

à Denise comment bien tenir sa paire de ciseaux. Après une heure de réflexion collective, d'assemblage, de découpage et de collage, les bonhommes-robots de déchets ménagers sont assemblés. Il ne manque que la couche de peinture, qui se fera à la prochaine séance. « Ce projet créatif et intergénérationnel a vu le jour grâce à l'équipe de l'Ehpad qui souhaitait mettre en place ce type d'atelier avec ses résidents, souligne Christelle Marchesan, enseignante de l'une des deux classes de CE2. De notre côté, à l'école, nous voulions monter un projet autour du développement durable, lié à la labellisation E3D de l'établissement. » Et vu les sourires des enfants et l'entrain des personnes âgées, cet atelier est visiblement une excellente idée. ● Isabelle Meurisse



V.S.

Le ping-pong n'a pas d'âge.

Le 21 avril, le service Jeunesse a organisé un tournoi de ping-pong intergénérationnel au gymnase Jean-Guimier. Les seniors de la Maison Marcel-Paul et les membres de l'association La Courneuve Environnement se sont joints à l'événement. Une quarantaine de personnes a participé à ce tournoi qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Seniors

À Versailles, une visite royale

La Municipalité, avec la Maison Marcel-Paul, a organisé trois sorties au château de Versailles de mars à avril. Cent cinquante seniors ont répondu à l'appel, dont un tiers lors de la première visite le 19 mars dernier. Une excursion inoubliable.

La culture n'est pas une accumulation des valeurs du passé, elle en est l'héritage conquis», déclarait en 1968 André Malraux, l'ancien ministre chargé des Affaires culturelles à l'origine de la politique de démocratisation culturelle en France. Un héritage partagé par les seniors de la Maison Marcel-Paul qui bénéficient d'un dispositif pour les publics les plus éloignés de la culture. « Je n'étais jamais allé au château de Versailles », confesse sur le chemin Zineb, 63 ans. À ses côtés, Monique garde un souvenir inoubliable « de la magnifique galerie des Glaces et de la chambre de Louis XIV » qu'elle a découvertes trente ans plus tôt. Une visite qu'elle a décidé de renouveler : « Le château a été restauré, et en particulier la fameuse galerie. » Georges, 84 ans, qui « était déjà venu en 1954 », souhaitait « revoir ce monument somptueux » et se documenter sur la vie des rois. « Le château de Versailles ressemble à celui de Vaux-le-Vicomte » situé à Maincy en Seine-et-Marne. Une observation validée par Claude Bost, passionné d'histoire : « Louis XIV était jaloux de la beauté du château de Nicolas Fouquet, son surintendant des finances. Le roi a donc fait appel à la même équipe pour son domaine. » À savoir : l'architecte Louis Le Vau, le peintre Charles Le Brun, le



Les seniors au grand complet lors de la première sortie, le 19 mars.

paysagiste André Le Nôtre. Les seniors découvrent aussi que « Louis XIV a décidé de transformer en 1860 l'ancien pavillon de chasse de Louis XIII pour ramener le pouvoir à Versailles ». Le chantier a duré cinquante ans. Voilà pour la leçon d'histoire. La visite peut commencer : le groupe se précipite à l'entrée du château pour accéder à l'illustre galerie des Glaces. Les Courneuvien(ne)s sont tous impressionnés. « Je savais que c'était beau, mais à ce point-là, réagit Germain,

68 ans. Les lustres, les sculptures, les peintures sont magnifiques ! Cela serait impossible de faire ce genre de choses aujourd'hui. » Arrivés dans les jardins, certains choisissent de faire le tour du propriétaire en mini-train. D'autres, comme Mahidine, trouvent que « la nature est superbe. On respire. J'avais surtout envie de me promener avec mon épouse qui n'était jamais venue. Et c'est important aussi de connaître l'histoire de France ». ● Julien Moschetti

Sport

À vos marques

Mardi 28 avril, le stade Nelson-Mandela et le gymnase Béatrice-Hess ont accueilli les « Jojolympiques ». Une journée multi-sports avec l'esprit d'équipe pour leitmotiv.

Saut en longueur ou en hauteur, lancer de vortex, relais 4 x 100 mètres, mini-hockey sur gazon et épreuves aquatiques ont rythmé la journée des « Jojolympiques ». Cent quatre-vingts enfants de 9 à 13 ans, répartis en vingt équipes, s'affrontent ce 28 avril avec bonne humeur et fair-play. « Pour cette deuxième édition, nous avons invité des jeunes de Rueil-Malmaison, Pavillon-sous-Bois, Aubervilliers et du 14^e arrondissement de Paris, note Dama, animateur. Cela leur permet de ne pas rester entre eux. Comme pour les organisateurs d'ailleurs. Cette initiative est issue d'une collaboration avec les services Jeunesse, Enfance et Sports. » Tout le monde s'ouvre à l'autre. Ce n'est pas pour déplaire à Manel, Diadrier et Yedali qui trouvent « génial

de faire équipe avec d'autres enfants. Ça permet de connaître une ville différente et de rencontrer des amis ». Même si toutes les activités au programme lui plaisent, Adama est impatient de plon-

PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



À Nelson-Mandela, les participants courent le 4x100 mètres.

ger dans le grand bain pour faire son relais 4 x 25 mètres nage libre. Quant à Gédéon et Yassine, ils se concentrent pour attraper le témoin et finir la course. Côté gazon, le hockey suscite l'engouement chez tous les participants. À la fin de cette journée harassante « mais bien agréable » selon Miguel, les neuf premières équipes ont choisi leur récompense parmi les nombreux lots offerts. Entre les ballons de football ou de basket, les tee-shirts, les sacs à dos et les places de bowling, il y avait l'embarras du choix. ● Isabelle Meurisse

CRR93

Inscriptions 2015-2016

Vous voulez inscrire votre enfant en musique ou en danse au conservatoire à la rentrée 2015 ? Une préinscription est obligatoire au mois de juin : soit le 6 juin, à 10h, au conservatoire de La Courneuve (41, avenue Gabriel-Péri) ; soit le 13 juin, à 10h également, au conservatoire d'Aubervilliers (5, rue Édouard-Poisson). Il est impératif d'être présent à l'une de ces réunions pour recevoir les informations concernant les activités et les cours proposés. Préinscriptions ouvertes uniquement aux habitants d'Aubervilliers et de La Courneuve ou aux familles, dont au moins un parent travaille dans l'une des deux villes.

Orchestre de Paris

Inscriptions au chœur d'enfants

Cette année, le CRR93 propose aux jeunes âgés de 9 à 14 ans d'intégrer le chœur d'enfants de l'Orchestre de Paris. Les volontaires doivent avoir une pratique du chant choral d'au moins un an.

Formulaire d'inscription sur www.orchestredeparis.com ou sur www.crr93.fr. À retourner avant le 22 mai à mariejoubinaux@gmail.com

Résultats sportifs

Week-end des 18 et 19 avril

FUTSAL

- Division honneur, seniors masculins, La Courneuve – Sengol 77 : 8-5.
- Division d'honneur régionale, seniors masculins, Étoile FC Melun 2 – La Courneuve 2 : 6-3.
- 1^{re} division départementale, seniors masculins, La Courneuve 3 – Noisy-le-Grand : 9-3.

FOOTBALL

- Seniors, 1^{re} division départementale, Neuilly SFC – La Courneuve 2 : 3-0.

Week-end des 25 et 26 avril

FUTSAL

- 1^{re} division départementale, seniors masculins : Noisy-le-Sec – La Courneuve 3 : 3-6.

FOOTBALL AMÉRICAIN

- Championnat de France Élite, Templiers – Flash : 6-37.

Rendez-vous sportifs

3 mai

FOOTBALL

- Seniors, 1^{re} division départementale : La Courneuve – Blanc-Mesnil SF 3, au stade Géo-André, à 15h30.

9 mai

FOOTBALL AMÉRICAIN

- Championnat de France Élite, Flash – Centurions, au stade Géo-André, à 19h.



CLINIQUE OSTÉOPATHIQUE IPEO
5-13 rue Auger, 93 500 Pantin
01 48 44 09 44

Lundi au vendredi : 9h-13h et 14h30-18h30
Samedi : sur rendez-vous.

**BILAN OFFERT
LORS DE VOTRE PREMIÈRE
VISITE À LA CLINIQUE IPEO**

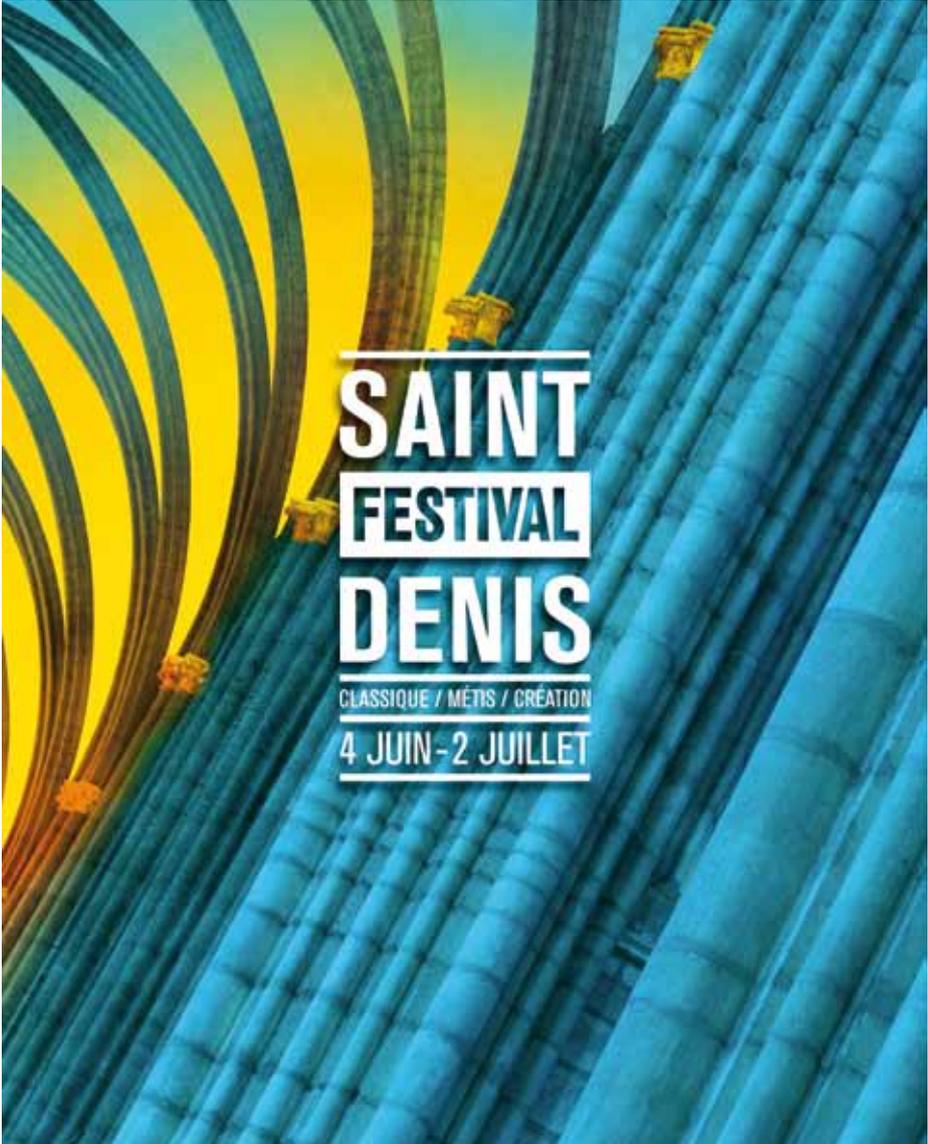
Que vous souffriez d'un mal de dos, d'une sciatique, de douleurs musculaires, articulaires ou encore de troubles du sommeil, vous pouvez consulter un ostéopathe.

Lors de votre première visite, votre praticien établit le diagnostic en prenant en compte le corps humain dans son ensemble.

Votre ostéopathe applique alors des techniques ciblées destinées à corriger ces troubles et ainsi vous sentir mieux.

www.institut-ipeo.fr

Les soins proposés ne se substituent en aucun cas à un traitement médical en cours mais sont parfaitement complémentaires.
Institut Privé d'Enseignement Ostéopathe agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.



**SAINT
FESTIVAL
DENIS**

CLASSIQUE / MÉTIS / CRÉATION

4 JUIN - 2 JUILLET



Marché des 4 routes

ATTENTION !

**Nous vous rappelons que
pendant les travaux, déplacement de la halle
alimentaire sur le stade Daniel Fery**

Angle avenue Paul Vaillant Couturier / rue Marcelin Berthelot
à 200 m en direction du Bourget

la Courneuve

P BUS M T

MARDI • VENDREDI • DIMANCHE

État civil

NAISSANCES

MARS

• 5 Hanna Szabunia • 10 Aya Meskini • 15 Salimou Diakhaby • 17 Oscar Xia • 19 Anas Mmadi Salime • 22 Sasha Helissey • 22 Vicky Yang • 24 Varun Baskaran • 24 Mathieu Cong • 25 Elyane-Saïd Adrar • 25 Léna Adrar • 26 Melina Attoumani • 26 Adou Coulibaly • 27 Walid Rellam • 28 Reda Itchir • 30 David Andjelkovic • 30 Abir Riache • 30 Ladji Saint-Martin Savane • 31 Evan Ciftci

AVRIL

• 1 Mohamed Amri • 1 Rouqiya Bouremani • 2 Nesrine Hellal • 2 Nahil Latour • 4 Noiya Sitbon • 4 Safia Tijani • 5 Eden Pedro Malondra Dibaka Mavakala • 6 Assya Bouaziz • 6 Aya Grandisson • 8 Nayilla Nairi

MARIAGES

• Manel Abdelli et Vincent Climent • Bahija Bezzazi et Mounir Boudissa • Tasnime Omar et Saber Cherraben • Andréa Pandelet et Salem Friaa • Xiaohong Su et Peichu Zhao • Rachida Yahyaoui et Oupoupeu Magou

DÉCÈS

• Saïd Aït Medjber • Pierre Andraud • Nelly Augereau • Emmanuel Bailly-Salins • Soriba Bangoura • Mohamed Chafai • Paulette Dailly veuve Baudin • Georges Hangard • Amar Laribi • Sandrine Lefort épouse Moïse • Bendina Sellam veuve Karalou • Tahir Siddique • Aboubacar Sow • Geneviève Verrechia veuve Relancio

Numéros utiles

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15.

COMMISSARIAT DE POLICE

Tél. : 01 43 11 77 30. • Place du Pommier-de-Bois.

SOS MÉDECINS

Urgences 93 • Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

Tél. : 01 40 05 48 48 • Hôpital Fernand-Widal.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00.

• Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; samedi de 8h30 à 12h. Incivilités, troubles du voisinage, atteintes aux personnes et aux biens : 0 800 54 76 98 (appel gratuit).

PLAINE COMMUNE Tél. : 01 55 93 55 55

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218.

DÉPANNAGES EDF : 0 810 333 093

• GDF : 0 810 433 093.

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Chaque mardi et vendredi.

PHARMACIES DE GARDE LE DIMANCHE :

• Pharmacie du Soleil de 9h à 19h - 35, avenue Paul-Vaillant-Couturier Tél. : 01 48 36 27 51
• Pharmacie du Marché de 9h à 19h - 48, avenue Paul-Vaillant-Couturier Tél. : 01 48 36 77 95

PHARMACIES DE GARDE

• VENDREDI 1^{ER} MAI 2015

Pharmacie Des 4 Chemins - M. Bodokh
74 avenue Jean-Jaurès 93500 Pantin
Tél. : 01 48 45 73 71

• DIMANCHE 3 MAI 2015

Pharmacie Centrale - M. Soussan David
30 av. Jean-Jaurès 93500 Pantin Tél. : 01 48 45 04 33

• VENDREDI 8 MAI 2015

Pharmacie Olivetti - M. Haddad Firas
79, rue du Landy 93300 Aubervilliers Tél. : 01 48 33 61 28

• DIMANCHE 10 MAI 2015

Pharmacie du Marché - M. Rey Coquais Maxime
48, av. Paul-Vaillant-Couturier
93 120 La Courneuve - Tél. : 01 48 36 77 95

• JEUDI 14 MAI 2015

Pharmacie du Marché - M. Saim Arezki
4, rue Ernest-Prevost - 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 13 51

Permanences des élus

M. LE MAIRE, Gilles Poux, reçoit sur rendez-vous. Comment l'obtenir? Soit en passant remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Soit en adressant un courrier à Monsieur le maire à l'Hôtel de ville.
MME LA DÉPUTÉE, Marie-George Buffet, reçoit le deuxième lundi de chaque mois sur rendez-vous au 01 42 35 71 97.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, Stéphane Troussel, reçoit chaque vendredi de 14h à 17h. Prendre RV: stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr
LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE ONT REPRIS, à l'hôtel de ville chaque mercredi et chaque jeudi de 16h à 18h. Sans rendez-vous.

30 AVRIL

JEUNESSE RALLYE CITOYEN



Virginie Salat

Pour la 11^e édition du Rallye citoyen, les jeunes des espaces jeunesse courneuviens, en partenariat avec la fondation Jeunesse Feu Vert, apprennent de manière ludique à s'orienter, à découvrir les institutions, les services municipaux et la culture de leur ville. Marche d'orientation pour les 9-14 ans.

Rendez-vous à 8h30 devant la mairie (côté square). Renseignements au 06 86 04 84 23. Sur inscription.

POÉSIE MILLE MONDES

Rencontre avec le poète français d'origine iranienne, Kazem Shahryari.

Maison de la citoyenneté, à 18h30.

2 MAI

MALI SENSIBILISATION SIDA

Les associations Le Lien et Cosaan Sereer organise un événement autour de la culture malienne, et principalement sur la question du VIH au Mali et en France.

Espace jeunesse Guy-Môquet, à 18h.

5 MAI

CRR93 CONCERT'O DÉJ

Concert donné par les élèves du Conservatoire à rayonnement régional et du Pôle Sup'93.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 12h30. Restauration possible sur place.

DU 5 MAI AU 6 JUIN

COMMÉMORATION ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

LIRE PROGRAMME DES INITIATIVES PAGES 7.

6 MAI

SANTÉ VACCINATIONS

C'est gratuit et sans rendez-vous pour les enfants à partir de 6 ans et pour les adultes.

Centre municipal de santé (CMS), 20, av. du Général-Leclerc, salle de PMI au 2^e étage, de 13h30 à 15h45.

SENIORS RANDO HISTORIQUE



V.S.

Le lieu de cette balade-randonnée est prévu dans le quartier latin. Attention, il y aura beaucoup de marche. Penser à se chauffer correctement et confortablement.

Rendez-vous à 13h30 à la gare du RER B de La Courneuve.

LECTURE HISTOIRES POUR LES PETITS

Médiathèque de la Maison de l'enfance, à 15h. Pour les tout-petits.

DÉBAT ISRAËL-PALESTINE

Rencontre avec Rony Brauman, directeur de recherche à la fondation Médecins sans Frontières, sur le thème « Israël-Palestine, sortir de l'apartheid ».

Maison de la citoyenneté, à 18h30.

LIRE PAGE 7.

7 MAI

SENIORS BOWLING

Rendez-vous à 13h15 à l'arrêt des Six-Routes du bus 302. Inscriptions au 01 43 11 80 62.

Tarif : 6 € sur place.

8 MAI

COMMÉMORATION 8-MAI-1945



V.S.

70^e anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme.
Place du 8-Mai-1945, aux Quatre-Routes, à 11h.

9 MAI

QUARTIER REPAS EN PLEIN AIR

Barbecue et jeux pour les familles, organisés par les membres du bureau du comité de voisinage des Quatre-Routes/Anatole-France.

Maison pour tous Youri-Gagarine, à partir de 12h.

DÉBAT AIDER SON ENFANT

Quelles sont les solutions pour aider votre enfant souffrant de dyslexie, d'hyperactivité, d'anxiété scolaire, de stigmatisation à l'école? L'association Coparenf vous invite à en débattre autour d'un café avec la Dr Fatma Bouvet de la Maisonneuve, psychiatre à l'hôpital Saint-Anne.

Maison pour tous Youri-Gagarine, à 14h30.

10 MAI

ESCLAVAGE COMMÉMORATION DE L'ABOLITION

Inauguration de plaques commémoratives réalisées par les élèves et les professeurs des lycées professionnels Denis-Papin et Arthur-Rimbaud.

Mail de l'Égalité, devant la médiathèque Aimé-Césaire, à 11h30.

12 MAI

CRR93 ENSEMBLE(S)

Concert autour de la pièce du compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos *Bachianas Brasileiras* pour soprano et ensemble de huit violoncelles. Au programme, des transcriptions d'œuvres chantées issues du *Barbier de Séville* ou de *Porgy and Bess*.

Conservatoire de La Courneuve, auditorium Erik-Satie, à 19h30. Entrée libre.

13 MAI

CONCERT H2OMMES



Ciné-concert d'objets pour le jeune public à partir de 4 ans. Un personnage aspiré hors de chez lui par une canalisation gloutonne va vivre le cycle de l'eau comme une odyssée minimaliste. Le tout accompagné en direct par le musicien JereM, dans la tradition du ciné-concert.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 10h et 14h30. Durée : 35 min.

16 MAI

REPAS DÉCOUVERTES

Les jeunes du programme Global Potential viennent partager leurs expériences gastronomiques et culturelles, acquises lors de leurs séjours à l'étranger, en République dominicaine et à Haïti, au Sénégal et au Nicaragua.

Maison pour tous Youri-Gagarine, de 12h à 21h.

MÉDIATHÈQUE VISITE GUIDÉE

Venez découvrir la nouvelle médiathèque Aimé-Césaire, en centre-ville de La Courneuve.

Médiathèque Aimé-Césaire, 1, mail de l'Égalité, à 11h.

17 MAI

CINÉ LES SEPT MERCENAIRES



Projection du western *Les Sept Mercenaires*, de John Sturges, proposé par Les Amis de L'Étoile. Le film sera suivi d'animations.

Cinéma L'Étoile, à 16h30.

Jacques Le Sergent, président de l'Arac

« Il faut faire la guerre à la guerre »

Né d'un père militaire qui a fait la Grande Guerre, Jacques Le Sergent a subi à 8 ans les bombardements de l'usine Michelin à Clermont-Ferrand en mars 1944. Ces cicatrices forgeront l'engagement anti-guerre du président de l'Association républicaine des anciens combattants (Arac). Ce qui ne l'empêchera pas de faire son service militaire en Algérie avant d'être détaché à Alger à la RTF (Radiodiffusion télévision française), l'ancêtre de l'ORTF. Suivra un poste de speaker à Europe n°1, qui lui ouvrira les portes de l'ORTF, FR3 et RFO. Tour à tour, il est animateur, producteur d'émissions de TV et directeur des programmes musicaux. Avant de décider de s'investir avec l'Arac à La Courneuve au milieu des années 1990.

« J'étais un enfant chétif et timide. J'ai passé plusieurs fois mon bac avant de l'avoir. C'est le fait d'avoir été mis en avant dans des émissions de radio et de télévision qui m'a permis de gagner confiance en moi. On m'appréciait pour ma gentillesse et mon sens du contact. Je me suis dit : « Finalement, tu n'es pas si bête que ça, tu t'en sors partout où tu vas. » Ce n'est pas parce qu'on est en échec scolaire qu'on n'a aucune chance de réussir dans la vie. Il faut juste se passionner pour quelque chose. Et lier contact avec un maximum de personnes car c'est grâce à son carnet d'adresses qu'on finit par trouver un bon travail. C'est comme ça que j'ai réalisé une belle carrière à la radio et à la télévision. Quand j'ai quitté RFO en 1992 pour prendre ma retraite, j'ai mené des démarches auprès de l'Onac (Office national des anciens combattants) pour

« Si l'on ne se souvient pas des millions de morts, la guerre est condamnée à se reproduire. »



Virginie Salot

faire valoir mes droits à la réparation. De fil en aiguille, je suis devenu le président de l'antenne courneuvienne de l'Arac. Je défends au jour le jour les droits des anciens combattants, mais aussi ceux des veuves et des orphelins. Ces avantages sont une reconnaissance de notre dévouement pour la France. Cet engagement donne un sens à ma vie. C'est aussi une manière de « faire la guerre à la guerre », comme le disait Henri Barbusse, le cofondateur de l'Arac. Nous devons tout faire pour que cette horreur ne se reproduise pas. Pour que les gens ne se constituent pas en armée dans le but de tuer ceux d'en face. La guerre, ce sont deux pays qui se battent pour se suicider. Si l'on ne se souvient pas des

millions de morts, elle est condamnée à se reproduire. « Si vous fermez la porte à toutes les erreurs, la vérité restera dehors », écrivait l'écrivain indien Rabindranath Tagore. Paul Éluard nous avait aussi prévenu : « Si l'écho de leurs voix s'éteint, nous périrons ». Le jour où tous les anciens combattants auront disparu, nous n'aurons plus de souvenirs vivants de ces horreurs. C'est pour cette raison que le devoir de mémoire est si important. Il faut donc se rendre dans les lieux de mémoire pour ne pas oublier. Le cinéma et les reportages à la télévision ne suffisent pas. J'invite tout le monde à voir de ses propres yeux le wagon-témoin du mémorial national du camp de Drancy, l'ancienne gare de déportation de Bobigny ou le quai aux bestiaux à Pantin d'où est parti le dernier convoi de déportés. Je pense aussi au fort de Romainville, un camp

de détention qui a servi de prison à de nombreux otages, qui furent ensuite fusillés au Mont-Valérien. Toutes les personnes qui ont encore des doutes sur cette période de l'histoire doivent s'y rendre, cela restera à jamais dans leur esprit. Mais le devoir de mémoire passe aussi par l'école. Si on arrête d'enseigner, il n'y a plus d'histoire, on redémarre à zéro. Il est primordial que les instituteurs évoquent l'invasion des nazis, la Shoah ou les camps d'extermination avec leurs élèves. J'aimerais aussi que plus de jeunes participent aux commémorations. Je suis heureux que le Conseil communal des enfants s'investisse. Le petit Jonathan avait par exemple lu un discours lors de la cérémonie de commémoration du 96^e anniversaire de l'armistice de 1914. C'est important car ce seront les témoins de cette histoire le jour où nous ne serons plus là. » ● Julien Moschetti